

**LES PROS DE LA TERRE**

Notre supplément  
**LE MENSUEL**  
**100%**  
**AGRICOLE**



© NICOLAS DE NEVE

### DE SAISON

## Une belle moisson de lentilles

À Courtételle (JU), la famille Wüthrich s'est fait une spécialité de cette légumineuse riche en nutriments, dont elle cultive plusieurs variétés. **P. 7**

### JARDIN

## Des engrais verts pour passer l'hiver

En cette période de l'année, il est temps de semer un couvert végétal qui permettra de ne pas laisser les parcelles à nu tout en aérant et nourrissant le sol. Nos conseils pratiques. **P. 12**

**RENCONTRE LE VAUDOIS LOUIS MARGOT S'APPRÊTE À FAIRE LE TOUR DU MONDE À LA RAME ET À VÉLO. P. 26**

# Terre & Nature

L'HEBDO ROMAND DE LA VIE AU VERT

# 125 ans

# Alerte rouge aux ruchers



Plusieurs menaces planent sur les abeilles valaisannes: alors que le frelon asiatique a été repéré aux portes du canton, la loque touche de nombreuses colonies. Reportage lors d'un contrôle sanitaire. **P. 3**

© SEDRIK NEMETH

PUBLICITÉ

**Swissclôture**  
clôtures, portails, pare-vues, balustrades

Demandez notre catalogue gratuit.

Service ★★★★★ Tél. gratuit 0800 84 86 88

### BOURSE

# 159

PETITES ANNONCES

**P. 20**

PUBLICITÉ

**ROVAGRO+**

Jusqu'à **-35%** Exceptionnel!

**PORTES OUVERTES**  
JUSQU'AU 11 SEPTEMBRE

Oulens / Echallens - 021 886 37 37 - www.rovagro.ch

JAA CH-1028 PRÉVERENGES

LAPOSTE



**POINT FORT** L'épizootie dévastatrice de la «loque des abeilles» a pris une ampleur sans précédent en Valais. Les inspecteurs des ruchers sont mobilisés pour traquer les symptômes et éliminer les colonies malades.

# Les apiculteurs valaisans aux prises avec une maladie très contagieuse



Cet été en Valais, quatorze inspecteurs ont été mis à rude épreuve: ils ont été mobilisés pour vérifier plus de 200 ruchers dans les communes de Nendaz, de Nax et du val d'Hérens. Par chance, ce jour-là près d'Hérémece, aucune trace de loque n'a été détectée.

**S**tressant, douloureux, déprimant. Lorsque les inspecteurs des ruchers évoquent leur combat quotidien contre la «loque des abeilles», les mots sont chargés d'émotion. Ces hommes assermentés par l'État sont eux-mêmes apiculteurs. Ils savent donc très bien ce qu'éprouvent leurs collègues avant et après leur passage. L'angoisse au moment de l'inspection, l'attente du verdict du laboratoire et, s'il s'avère positif, l'inéluctable gazage au dioxyde de soufre des ruches infectées. «J'ai déjà dû en éliminer une trentaine, alors que j'adore les abeilles. J'ai aussi cauchemardé au sujet du sort de mes propres colonies», témoigne Marc Theytaz, inspecteur de la région d'Hérens.

De mémoire d'apiculteur valaisan, on n'avait jamais vu ça. Après l'éclosion de quelques foyers ce printemps, les bactéries tueuses de larves ont jeté leur dévolu sur la rive gauche du Rhône près de Sion. À la mi-août, 170 kilomètres carrés étaient placés

«sous séquestre» dans les communes de Nendaz, de Nax et du val d'Hérens. En effet, pour maîtriser l'épizootie, la loi exige l'interdiction de déplacer les ruchers situés proches des foyers de contamination ainsi que le contrôle systématique de leur état sanitaire. À cela s'ajoute le devoir d'annonce obligatoire de chaque apiculteur au moindre symptôme. L'Office vétérinaire cantonal a donc ordonné de passer les zones concernées au peigne fin, mobilisant quatorze inspecteurs afin de visiter plus de 200 ruchers. «Nous vérifions jusqu'à 150 colonies par jour. Les équipes sont épuisées, car il s'agit de miliciens qui prennent ce temps à côté de leur travail ou sur leurs vacances. Sans leur engagement, nous ne pourrions rien faire», relève Remy Chambovey, l'inspecteur cantonal des ruchers.

## Ne prendre aucun risque

Ce matin-là, ils sont trois à s'atteler au secteur d'Hérémece. L'apiculteur Bertrand

Jacquier les attend près de ses seize ruches. «C'est la première fois qu'on a de la loque par ici. Je n'ai rien vu de spécial chez moi, mais on ne sait jamais...» Les inspecteurs préparent les enfumoirs garnis de lavande pour calmer les butineuses. Munis de voilettes, de chapeaux et de gants, ils commencent leur travail. Concentrés, avec des gestes délicats et précis, ils lèvent les cadres en bois recouverts d'abeilles un à un, et scrutent chaque alvéole du couvain, en quête de symptômes. «Nous recherchons attentivement ce que nous espérons ne surtout pas trouver. Ouf, je ne vois rien ici», lâche Jean-Daniel Dubois, l'un des inspecteurs.

Après plus d'une heure de sondage, le bilan se confirme. Aucune suspicion de loque dans ce rucher. Mais l'examen aura conduit à une autre découverte: la mort de deux groupes d'abeilles, à la suite du coup de froid et à la pluie des derniers jours. L'apiculteur ne pourra pas réutiliser le matériel de ces ruches-là. «Dans les zones où la loque sévit, on ne prend aucun risque, il faut tout brûler», explique Remy Chambovey. Un ordre que Bertrand Jacquier suivra sans sourciller.

## Butineuses confinées en altitude

Ce qui l'inquiète davantage, c'est l'avenir de ses abeilles bloquées à La Sage. Comme beaucoup d'apiculteurs valaisans, il transhume de façon à obtenir un miel d'altitude et doit redescendre ses protégées avant l'arrivée du froid. Or, les mesures sanitaires immobilisent les ruchers pendant au moins deux mois, voire plus si la loque persiste. Elles empêchent également les éleveurs de vendre des reines et des nuclei (des groupes de butineuses comportant des nourrices). «Ce sera un manque à gagner important pour ceux qui en vivent», constate Claude Pfefflerlé, président de la Société d'apiculture de Sion et environs, qui se dit atterré par la situation. «Il y a

## GARE AU FRELON

Pendant que la loque court, une autre menace plane sur les ruchers valaisans: l'arrivée imminente du frelon asiatique. Déjà présent dans sept cantons, cet insecte nuisible qui s'attaque aux abeilles vient de débarquer à Aigle (VD), aux portes du Valais. Dans le Vieux-Pays, une *task force* cantonale a été mise sur pied cet été pour se préparer à rechercher et éliminer les nids. Elle invite les apiculteurs et la population à signaler la présence du frelon – mesurant 1,7 cm et reconnaissable à son thorax noir et ses pattes jaunes – sur la plateforme nationale [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch).

## QUESTIONS À...

**Jean-Daniel Charrière, responsable du Centre de recherche apicole Agroscope**



### La loque des abeilles représente-t-elle un danger pour l'apiculture?

Elle est moins destructrice que l'acarien varroa, mais elle affecte la reproduction et affaiblit les colonies, avec un impact sur la production de miel et d'essaims. On enregistre environ 120 foyers par année en Suisse. Sa présence reste locale et les flambées de grande ampleur sont heureusement rares. La loque américaine est beaucoup plus néfaste que l'euro-péenne, même si les mesures de lutte sont les mêmes.

### Radicale, l'élimination des colonies malades est-elle efficace?

C'est le moyen trouvé par les autorités sanitaires pour freiner la propagation, car il n'existe aucun traitement fiable et on ignore pourquoi telle région est frappée davantage qu'une autre. Ce dispositif a été mis en place il y a vingt ans, lors d'une épizootie dévastatrice de loque européenne à Berne et Soleure. Le nombre de cas dans ces zones a diminué depuis.

### En l'absence de traitement, quelle est la meilleure prévention?

Repérer la maladie rapidement, avant qu'elle ne se propage. Comme les symptômes cliniques ne sont pas faciles à détecter, il faudrait que les apiculteurs soient formés pour cela et qu'ils inspectent les couvains régulièrement.

une véritable méconnaissance de cette maladie. Sa propagation suggère qu'il y a une trop forte densité de ruchers et trop d'apiculteurs mal informés, qui ne reconnaissent pas les signes de la loque et qui achètent des colonies parfois malades ou du matériel contaminé chez des vendeurs négligents.»

Selon les autorités, les causes de l'épizootie sont difficiles à identifier. Vente de colonies infectées, déplacement de ruchers, mauvaises pratiques apicoles... La pathologie court bien plus vite que ceux qui la traquent. «Notre priorité, c'est de juguler la flambée et de limiter les dégâts», résume Eric Kirchmeier, le vétérinaire cantonal. Entre mai et août, environ 5% des ruches inspectées ont dû être détruites sur ordre sanitaire, soit une huitantaine de ruches. Les apiculteurs recevront une indemnisation de 170 francs par colonie perdue. De leur côté, les inspecteurs n'en ont pas fini avec la loque. Ils reviendront vérifier les ruchers problématiques dans 60 jours, puis au printemps prochain.

GENEVIÈVE HAGMANN ■